

Comité syndical élargi

Session 2

Clôture de la 1^{ère} phase de concertation

Jeudi 24 janvier 2008

Lévis-Saint-Nom



Déroulement de la séance

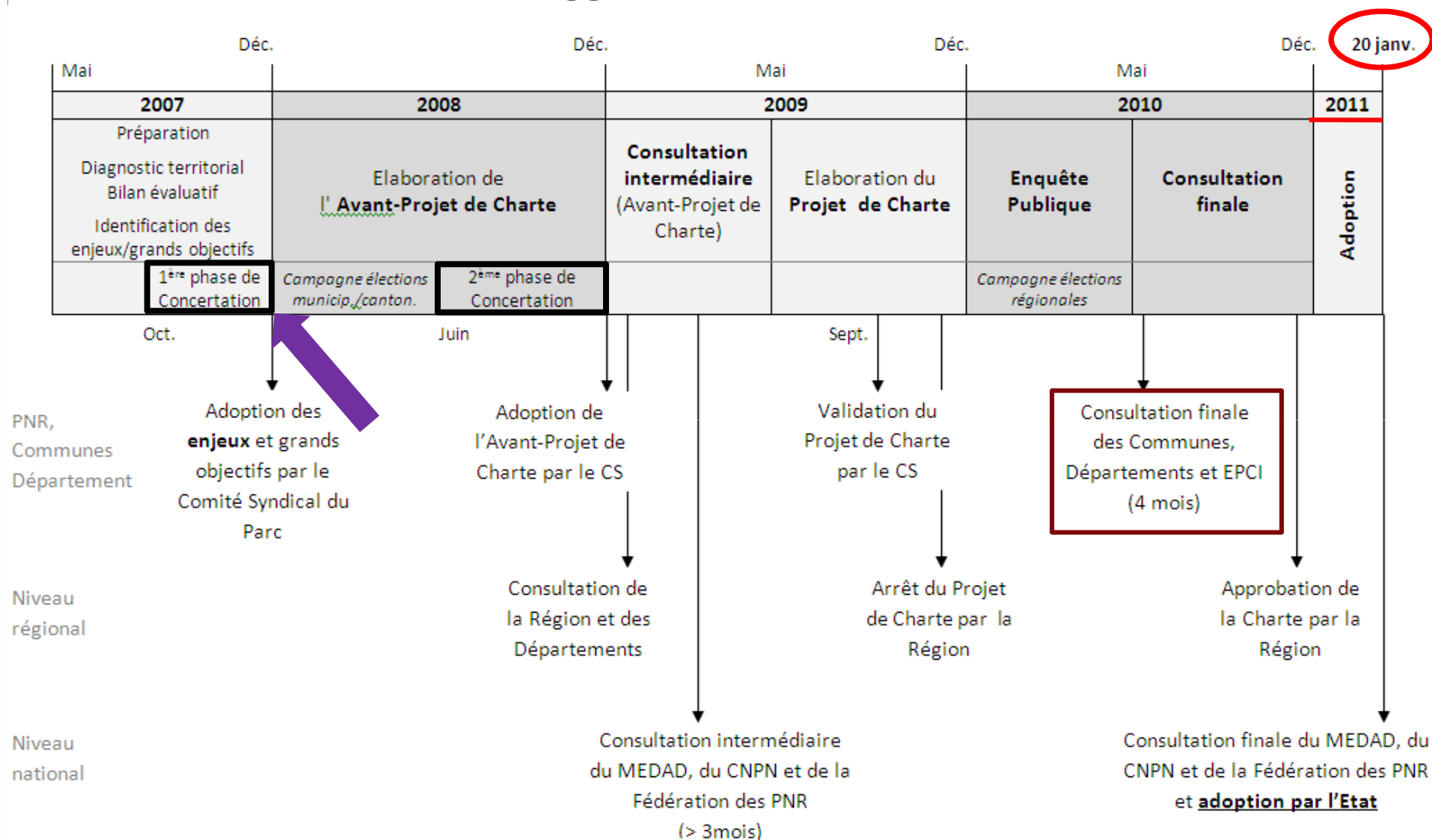
- Niveau d'avancement
- Première synthèse du diagnostic territorial
- Le projet de trame de charte + **discussion**
- Les prochaines étapes du travail
- Information sur le Plan de Parc
- Discussion générale

Déroulement de la séance

- Niveau d'avancement
- Première synthèse du diagnostic territorial
- Le projet de trame de charte + **discussion**
- Les prochaines étapes du travail
- Information sur le Plan de Parc
- Discussion générale

Niveau d'avancement

Planning général de la révision de la Charte



CS : Comité Syndical du Parc

CNPN : Conseil National de la Protection de la Nature

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale (ex : Communauté de communes)

MEDAD : Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables

PNR : Parc Naturel Régional

9 juillet 2007

Niveau d'avancement

- Bilan de la concertation
 - Richesse des discussions
 - Grande diversité dans les idées formulées
- ➔ Matériau solide exploité pour commencer à élaborer la charte
- Autres intérêts :
 - Mobilisation des acteurs !
 - Découverte de la démarche Parc
 - Rencontres/Echanges entre les participants

Déroulement de la séance

- Niveau d'avancement
- Première synthèse du diagnostic territorial
- Le projet de trame de charte + **discussion**
- Les prochaines étapes du travail
- Information sur le Plan de Parc
- Discussion générale

Diagnostic territorial du périmètre d'étude



SYNTHESE

Version allégée de la présentation au Comité de pilotage n°2, 15 janvier 2007

Le diagnostic territorial

Objectifs

Caractériser le territoire

Donner les grands traits caractérisant le Parc

(et les différents secteurs d'extension)

Adéquation du périmètre avec les caractéristiques d'un PNR

Mettre en évidence les grands enjeux et défis auxquels le territoire est confronté

Avancer des pistes d'actions pour le territoire

Le diagnostic territorial

Les grandes caractéristiques du territoire

Des paysages variés, un concentré des paysages caractéristiques du cœur du Bassin Parisien

(vallées, plateau de grandes cultures, forêts, prairies, villages)

Un milieu naturel particulièrement riche (*hot spot* régional)

Surtout sur le Parc et les extensions du massif de Saint-Léger

Un patrimoine culturel riche

(patrimoine vernaculaire de qualité, chargé d'histoire, bien réparti sur le territoire, renforçant l'unité et constituant un lien entre les terroirs)

Un équilibre toujours fragile

pression de l'agglomération centrale et de ses tendances « phagocytaires »

Le diagnostic territorial

Quelles images véhicule le Parc ?

- « *un Parc de privilégiés* »
- « *réserve d'indiens* »
- « *la campagne aux portes de Paris* »

Et une image du territoire élargi polarisée par :

- « *le massif de Rambouillet* »

Le diagnostic territorial

Les grands enjeux pour le projet de charte

1- Maintenir les grands équilibres du territoire

2- Intégrer les trois composantes du développement durable

3- Développer une culture de et pour le territoire

Le diagnostic territorial

1. Maintenir les grands équilibres du territoire

Économie d'espaces par densification, renouvellement du tissu urbain existant, en privilégiant la mixité habitat – activités

(artisanat, commerce, services à la personne dans les bourgs et autres activités, selon leur impact ou leurs besoins dans ou hors centres)

Respect des systèmes fonctionnels liés aux différentes ressources (eau, milieu naturel, agriculture, gisement, ...)

(conserver tant l'espace agricole de production que les accès aux services, silos, abattoir, entretien de matériel, coopérative, ...)

Le diagnostic territorial

1. Maintenir les grands équilibres du territoire

Prise en compte des risques (inondations, mouvements du sol)
pour assurer la résilience du territoire
(respecter les zones de débordement de rivières)

Respect de l'intégration paysagère des constructions et activités

(insertion des infrastructures routières sur différentes unités, développement urbain hors de limite de l'unité d'origine)

Veille foncière et activation de tous les outils fonciers

(permis de construire groupé, EPF, ENS)

Le diagnostic territorial

2. Intégrer les trois composantes du développement durable

Renforcer le développement économique

- En s'appuyant sur le maillage existant des activités : pôles et tissu global de petites entreprises
- Privilégier les opportunités du territoire, ressources spécifiques et demandes locales (circuits courts en agriculture, filière bois-énergie)
- Rationaliser les échanges et déplacements (rabattements TC sur les gares, plans de desserte agricole et forestier, organisation des bassins de collecte de déchets)

Renforcer la mixité sociale

- Développer une offre d'habitat pour différentes catégories (socio-économiques modestes et intermédiaires, jeunes et personnes âgées)
- Renforcer une offre d'hébergement touristique diversifiée et ouverte aux handicapés

Le diagnostic territorial

2. Intégrer les trois composantes du développement durable

Maintenir dans toutes les activités l'intégrité des ressources et de l'environnement

- Préserver et réhabiliter les ressources et le patrimoine (poursuite des actions de réouverture de fond de vallée et la renaturation de cours d'eau)
- Limiter les nuisances et traiter les pollutions (traitement poussé des STEP situées en tête de bassin-versant, maîtrise des loisirs motorisés)

Comprendre, limiter et s'adapter aux changements climatiques

- Étudier les tendances d'évolution des sols et des terroirs et l'évolution des risques naturels
- Recours au solaire, à la géothermie, à la biomasse, ...
- Diversifier les peuplements forestiers

Le diagnostic territorial

3. Développer une culture de et pour le territoire

Approfondir la connaissance du territoire, de ses activités, de ses acteurs (y compris sur son environnement géographique)
(atlas paysagers, inventaire du petit patrimoine bâti, état et besoins des déplacements autres que domicile-travail)

Étendre la valorisation des ressources au travers d'une politique de qualité (labels, diversification, ...)

Valoriser le patrimoine naturel et bâti
(accueil, tourisme, animations, réutilisation pour d'autres fonctions)

Promouvoir des actions de sensibilisation et d'éducation au territoire, favorisant la connaissance du patrimoine et la prise de conscience des enjeux du territoire
(maisons à thèmes)

Le diagnostic territorial

3. Développer une culture de et pour le territoire

Développer les partenariats, échanges, réseaux
(ONF, associations, chambres consulaires, EPF)

Clarifier les systèmes de gouvernance
(Relations avec les EPCI)

Lier toutes ces actions en encourageant toutes les formes d'expression culturelle susceptibles de rassembler habitants et acteurs autour d'une approche sensible de territoire pour faire émerger **une culture propre et une identité forte**

Développer les actions de communication en s'appuyant sur des partenariats extérieurs, villes-portes

Déroulement de la séance

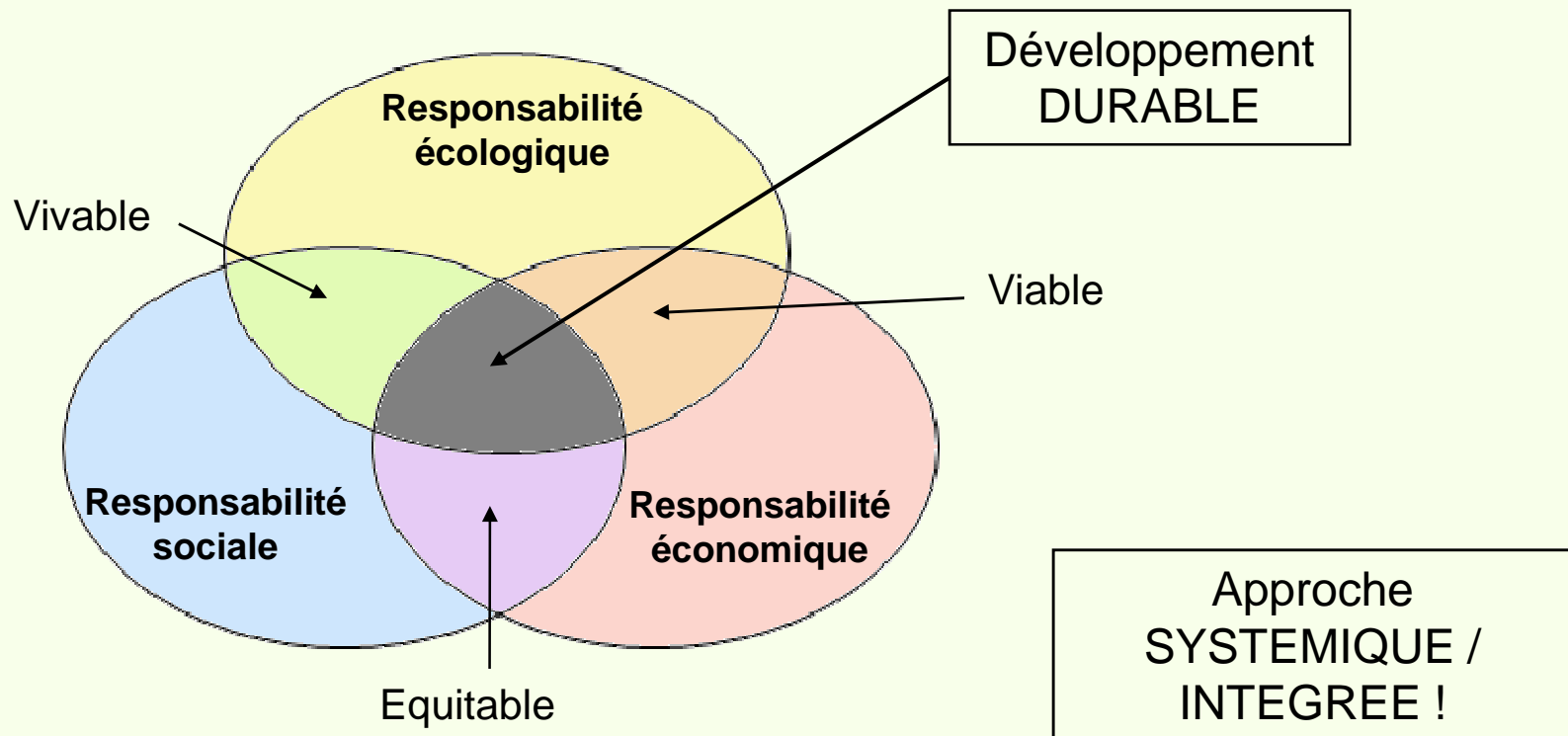
- Niveau d'avancement
- Première synthèse du diagnostic territorial
- Le projet de trame de charte + **discussion**
- Les prochaines étapes du travail
- Information sur le Plan de Parc
- Discussion générale

Une méthode et une structuration pour la future charte

Une charte pour un **modèle de développement durable**

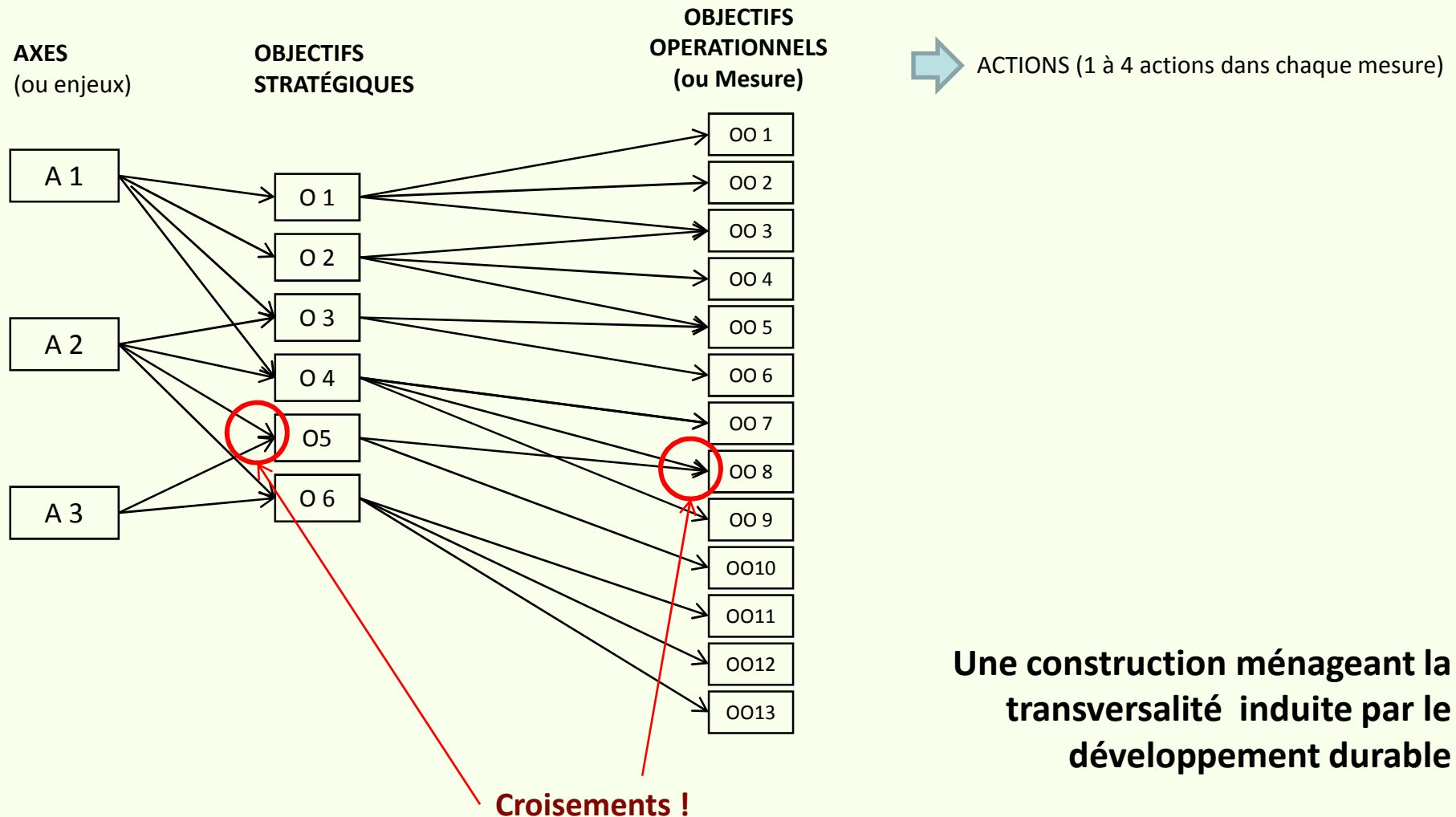
Définition historique : « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (Brundtland, 1987)

« Nous n'héritons pas la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants » (citation attribuée à Saint-Exupéry)



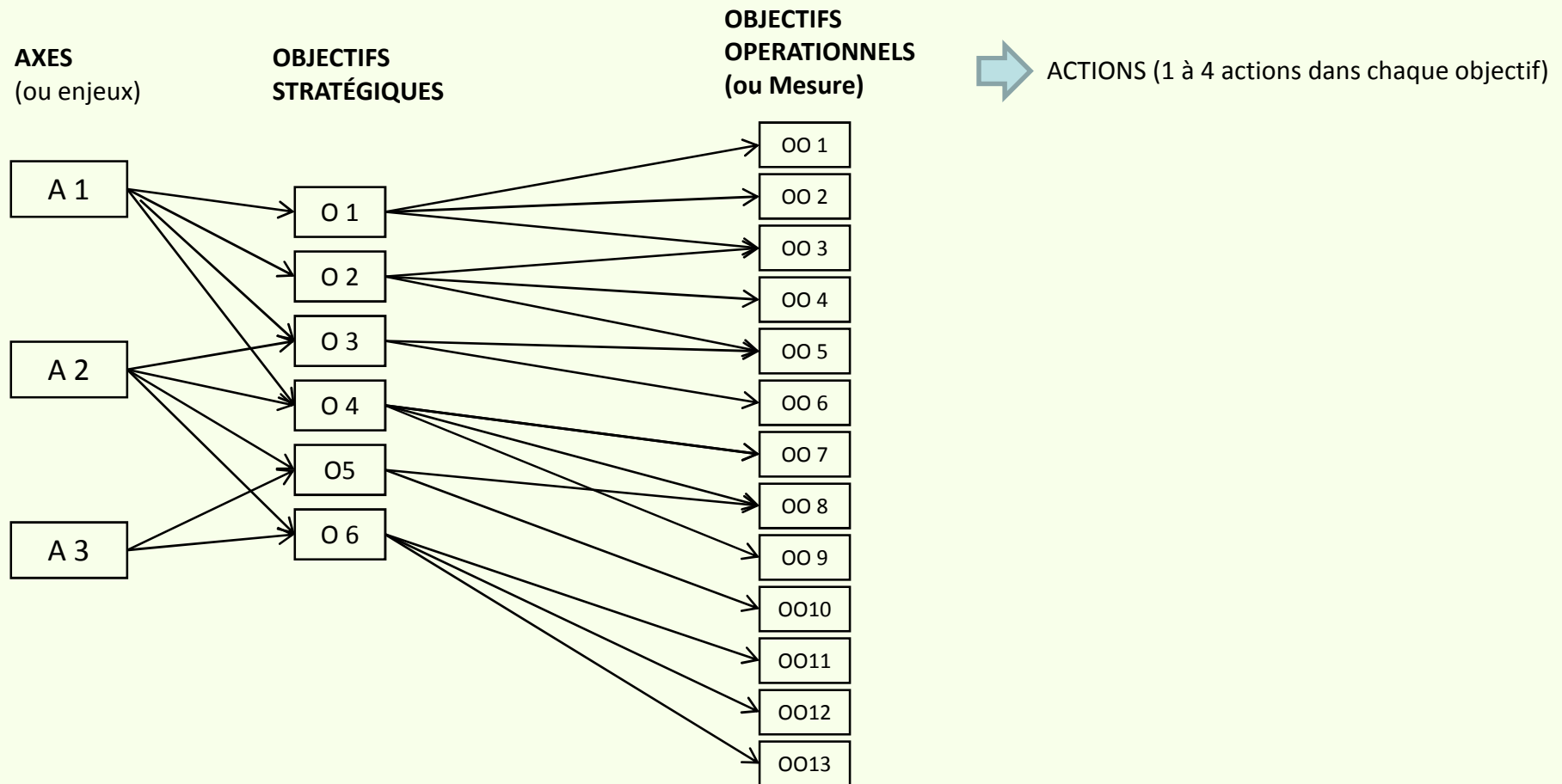
Une méthode et une structuration pour la future charte

L'architecture de la charte

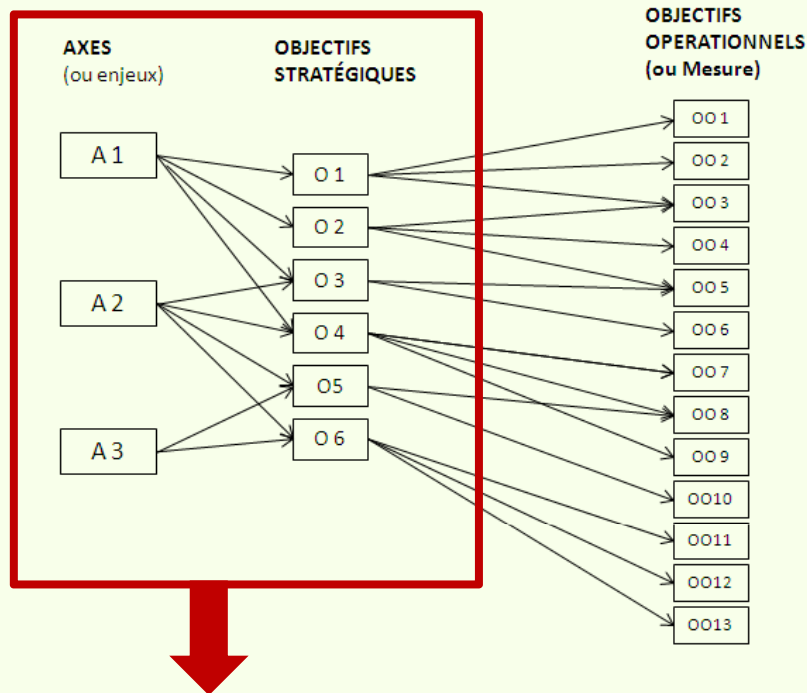


Une méthode et une structuration pour la future charte

L'architecture de la charte

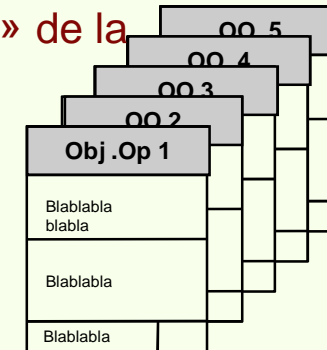


Une méthode et une structuration pour la future charte



Janvier 2008 : se mettre d'accord sur cette trame

Le « corps » de la charte !

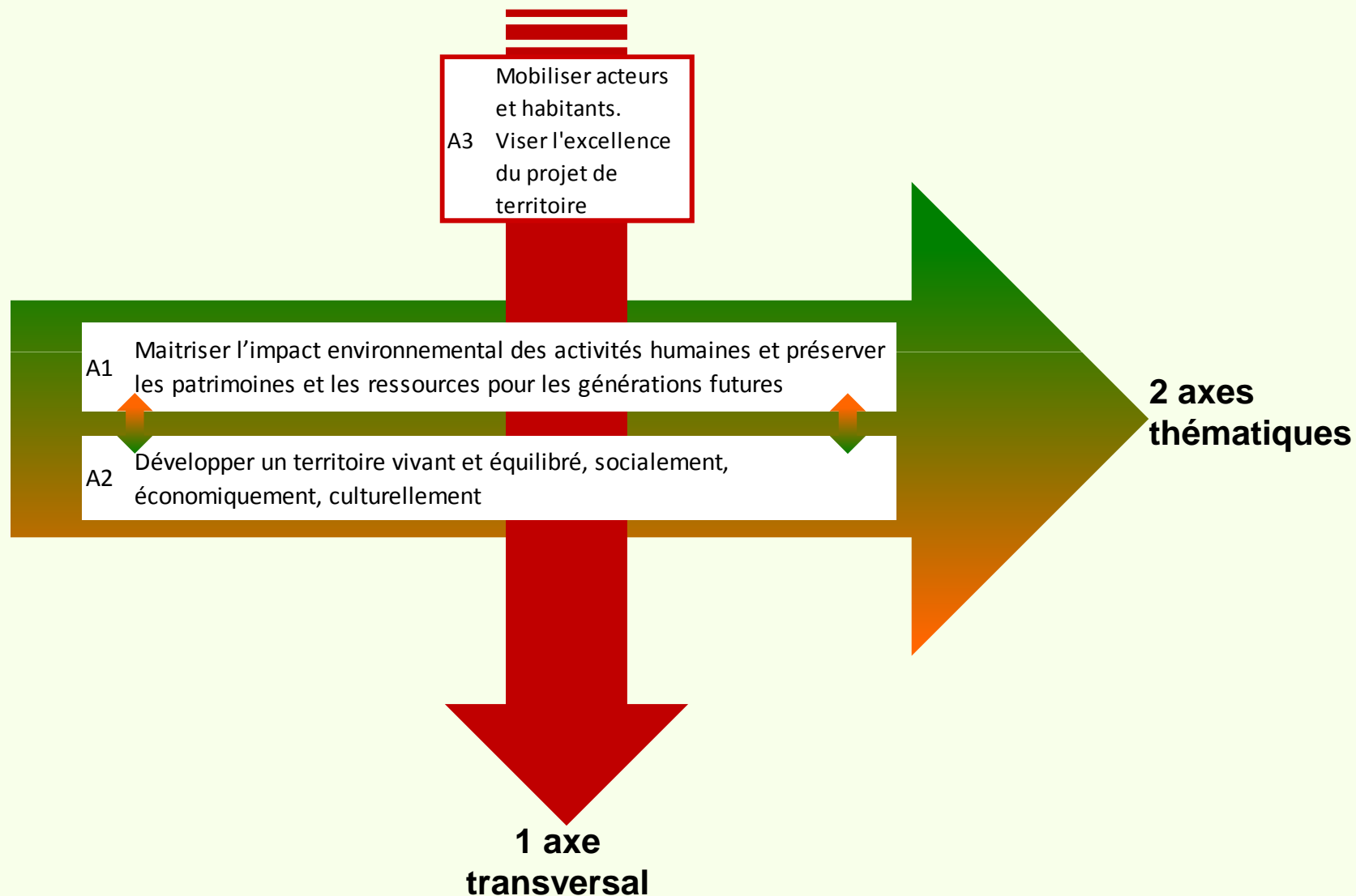


➔ Fiches « Objectifs opérationnels »

- Objectifs stratégiques correspondants
- Principe/descriptif de l'objectif
- Actions à prévoir
- Niveau de priorité
- Critères d'évaluation
(et **niveaux de performance souhaités**)
- Engagements des signataires
- ...

Un projet de trame pour la future charte

Les 3 axes pour la future charte



3 AXES (ou enjeux)

Maitriser l'impact
environnemental des
activités humaines
A1 et préserver les
patrimoines et les
ressources pour les
générations futures

OBJECTIFS STRATEGIQUES

	O1	Améliorer la connaissance et le suivi de la biodiversité
	O2	Maintenir et développer les continuités écologiques intégrées dans la trame écologique régionale, nationale et européenne"
	O3	Garantir le bon fonctionnement des écosystèmes (terrestres et aquatiques) et des services écologiques associés

« Domaines »

Biodiversité
Eau

3 AXES (ou enjeux)

A1
Maîtriser l'impact
environnemental des
activités humaines
et préserver les
patrimoines et les
ressources pour les
générations futures

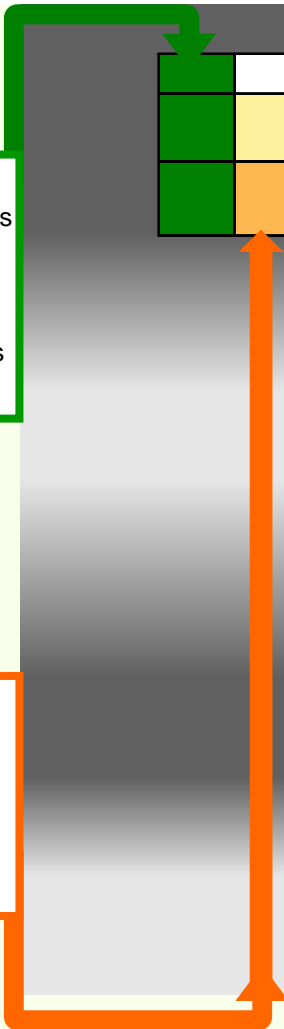
A2
Développer un
territoire vivant et
équilibré,
socialement,
économiquement,
culturellement

OBJECTIFS STRATEGIQUES

	O1	Améliorer la connaissance et le suivi de la biodiversité
	O2	Maintenir et développer les continuités écologiques intégrées dans la trame écologique régionale, nationale et européenne"
	O3	Garantir le bon fonctionnement des écosystèmes (terrestres et aquatiques) et des services écologiques associés

« Domaines »

Biodiversité
Eau



3 AXES (ou enjeux)

A1
Maitriser l'impact
environnemental des
activités humaines
et préserver les
patrimoines et les
ressources pour les
générations futures

A2
Développer un
territoire vivant et
équilibré,
socialement,
économiquement,
culturellement

OBJECTIFS STRATEGIQUES

		O1	Améliorer la connaissance et le suivi de la biodiversité
		O2	Maintenir et développer les continuités écologiques intégrées dans la trame écologique régionale, nationale et européenne"
		O3	Garantir le bon fonctionnement des écosystèmes (terrestres et aquatiques) et des services écologiques associés
		O4	Contribuer à la préservation de l'identité et de la diversité des paysages par une démarche transversale et concertée, intégrant la dimension écologique
		O5	Contenir et requalifier les urbanisations dans leurs périmètres et préserver les espaces naturels et agricoles
		O6	Contribuer à la lutte contre le changement climatique par la sobriété énergétique et le recours aux énergies renouvelables
		O7	Organiser la mobilité à l'échelle du territoire et envisager des modes durables de déplacement (dont les circulations douces)
		O8	Encourager un développement équilibré des tissus urbanisés par une mixité des usages (habitat/activités/services)
		O9	Favoriser la mixité des âges et la diversité sociale

« Domaines »

Biodiversité
Eau

Aménagement
du territoire

3 AXES (ou enjeux)

A1
Maitriser l'impact environnemental des activités humaines et préserver les patrimoines et les ressources pour les générations futures

A2
Développer un territoire vivant et équilibré, socialement, économiquement, culturellement

OBJECTIFS STRATEGIQUES

		O1	Améliorer la connaissance et le suivi de la biodiversité
		O2	Maintenir et développer les continuités écologiques intégrées dans la trame écologique régionale, nationale et européenne"
		O3	Garantir le bon fonctionnement des écosystèmes (terrestres et aquatiques) et des services écologiques associés
		O4	Contribuer à la préservation de l'identité et de la diversité des paysages par une démarche transversale et concertée, intégrant la dimension écologique
		O5	Contenir et requalifier les urbanisations dans leurs périmètres et préserver les espaces naturels et agricoles
		O6	Contribuer à la lutte contre le changement climatique par la sobriété énergétique et le recours aux énergies renouvelables
		O7	Organiser la mobilité à l'échelle du territoire et envisager des modes durables de déplacement (dont les circulations douces)
		O8	Encourager un développement équilibré des tissus urbanisés par une mixité des usages (habitat/activités/services)
		O9	Favoriser la mixité des âges et la diversité sociale
		O10	Connaître, protéger et valoriser les patrimoines culturels : bâtis et immatériels (histoire, mémoire et savoir-faire locaux...)
		O11	Développer une action culturelle partagée, contemporaine et innovante
		O12	Contribuer au développement économique d'une agriculture et d'une sylviculture diversifiées et écologiquement responsables
		O13	Conforter le développement d'un tourisme et de loisirs durables
		O14	Encourager le développement d'une économie écologiquement et socialement responsable adaptée aux besoins locaux

« Domaines »

Biodiversité
Eau

Aménagement
du territoire

Culture

Développement
économique

3 AXES (ou enjeux)

A1 Maitriser l'impact environnemental des activités humaines et préserver les patrimoines et les ressources pour les générations futures

A2 Développer un territoire vivant et équilibré, socialement, économiquement, culturellement

A3 Mobiliser acteurs et habitants. Viser l'excellence du projet de territoire

OBJECTIFS STRATEGIQUES

« Domaines »

	O1	Améliorer la connaissance et le suivi de la biodiversité	
	O2	Maintenir et développer les continuités écologiques intégrées dans la trame écologique régionale, nationale et européenne"	Biodiversité
	O3	Garantir le bon fonctionnement des écosystèmes (terrestres et aquatiques) et des services écologiques associés	Eau
	O4	Contribuer à la préservation de l'identité et de la diversité des paysages par une démarche transversale et concertée, intégrant la dimension écologique	
	O5	Contenir et requalifier les urbanisations dans leurs périmètres et préserver les espaces naturels et agricoles	
	O6	Contribuer à la lutte contre le changement climatique par la sobriété énergétique et le recours aux énergies renouvelables	Aménagement du territoire
	O7	Organiser la mobilité à l'échelle du territoire et envisager des modes durables de déplacement (dont les circulations douces)	
	O8	Encourager un développement équilibré des tissus urbanisés par une mixité des usages (habitat/activités/services)	
	O9	Favoriser la mixité des âges et la diversité sociale	
	O10	Connaître, protéger et valoriser les patrimoines culturels : bâtis et immatériels (histoire, mémoire et savoir-faire locaux...)	Culture
	O11	Développer une action culturelle partagée, contemporaine et innovante	
	O12	Contribuer au développement économique d'une agriculture et d'une sylviculture diversifiées et écologiquement responsables	Développement économique
	O13	Conforter le développement d'un tourisme et de loisirs durables	
	O14	Encourager le développement d'une économie écologiquement et socialement responsable adaptée aux besoins locaux	

A instiller dans toutes les mesures concernées

	O15	Contribuer à l'appropriation par les habitants, les acteurs et les visiteurs du territoire d'une culture du développement durable	Gouvernance
	O16	Fédérer les acteurs du territoire et coordonner les actions s'inscrivant dans le projet de Parc	
	O17	Démultiplier l'action du Parc, développer et stimuler des relais sur tout le territoire	
	O18	Ménager la transversalité, inhérente au développement durable, dans les politiques du territoire et le fonctionnement du Parc	Excellence
	O19	Garantir l'exemplarité du développement durable du territoire	
	O20	Transférer et échanger avec d'autres territoires en France ou à l'international sur des expérimentations pertinentes	

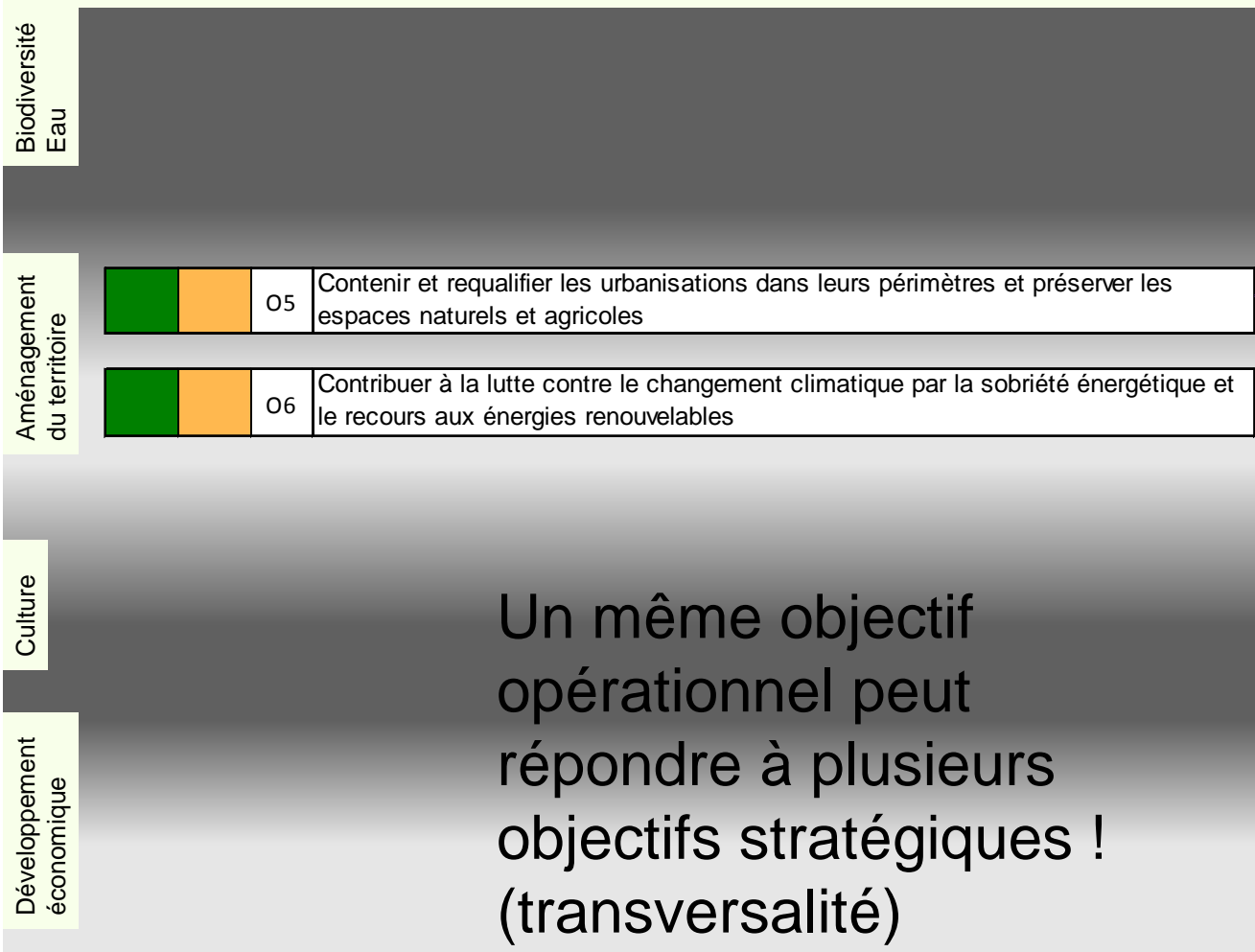
Un projet de trame pour la future charte

- Approche systémique, intégrée et complexe
 - *Complexus* = « ce qui est tissé ensemble »
 - Edgar Morin (sociologue et philosophe) :
« **Le principe de simplicité impose de disjoindre et de réduire. Le principe de complexité enjoint de relier, tout en distinguant.** »
- Toutefois, la charte sera simple, claire et logique

Un projet de trame pour la future charte

Exemple partiel : des objectifs stratégiques aux objectifs opérationnels

OBJECTIFS STRATÉGIQUES



Exemples d'objectifs opérationnels (liste non exhaustive)

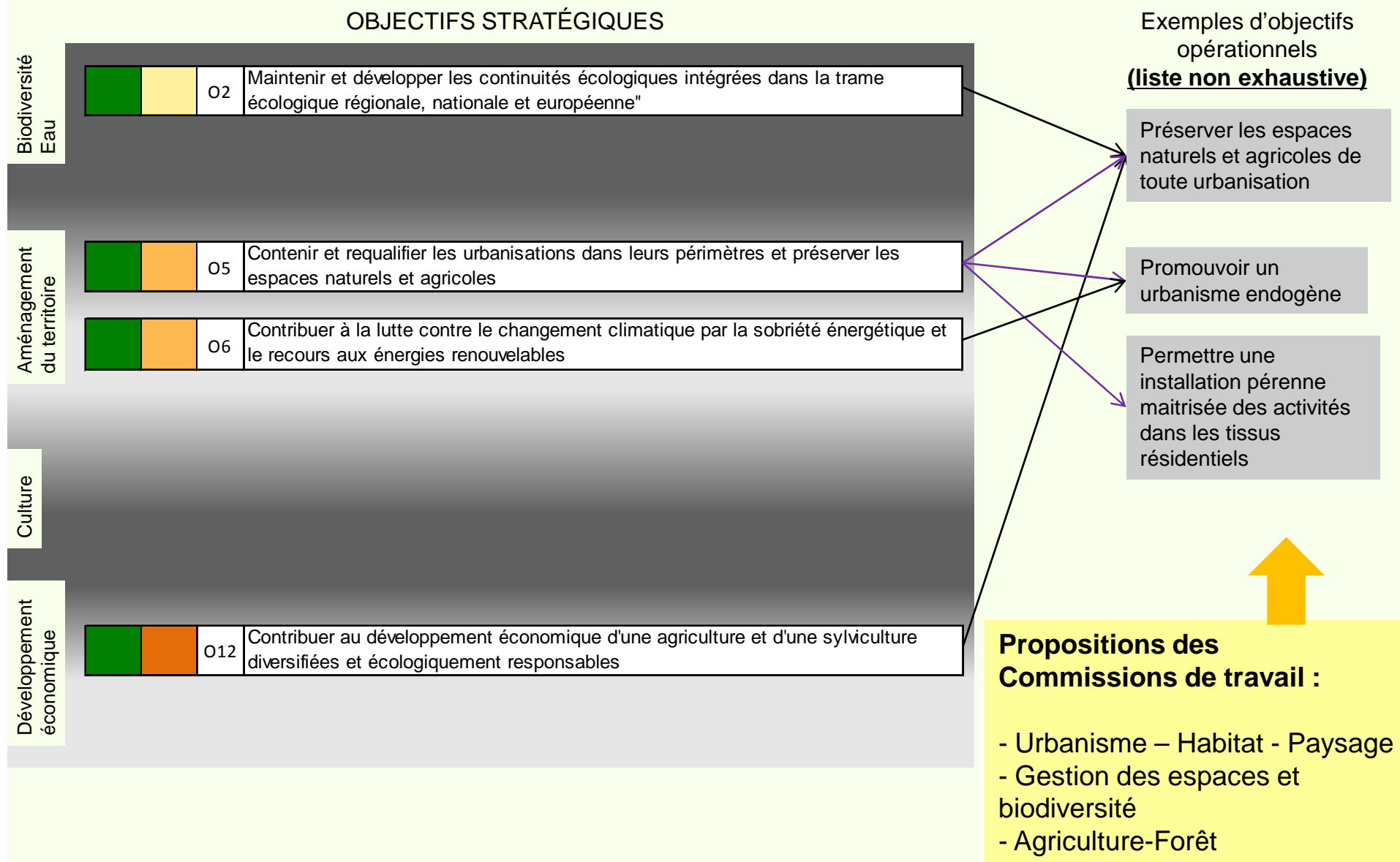
Préserver les espaces naturels et agricoles de toute urbanisation

Promouvoir un urbanisme endogène

Permettre une installation pérenne maîtrisée des activités dans les tissus résidentiels

Un projet de trame pour la future charte

Exemple partiel : des objectifs stratégiques aux objectifs opérationnels



Discussion sur la trame de charte



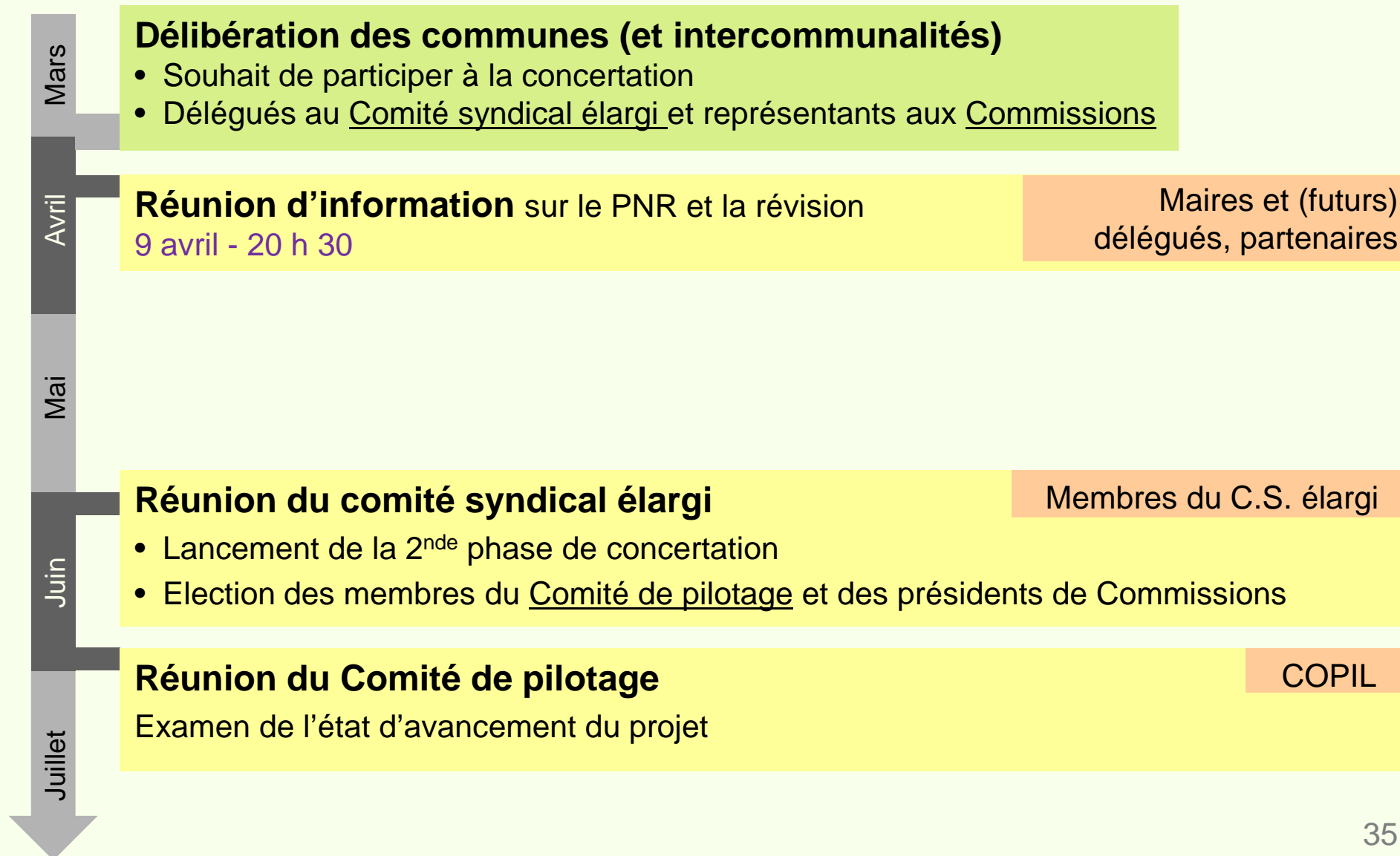
UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Déroulement de la séance

- Niveau d'avancement
- Première synthèse du diagnostic territorial
- Le projet de trame de charte + **discussion**
- **Les prochaines étapes du travail**
- Information sur le Plan de Parc
- Discussion générale

Les prochaines étapes du travail

Au « lendemain » des élections



Déroulement de la séance

- Niveau d'avancement
- Première synthèse du diagnostic territorial
- Le projet de trame de charte + **discussion**
- Les prochaines étapes du travail
- **Information sur le Plan de Parc**
- Discussion générale

Information sur le Plan de Parc

Illustration par un exemple récent :

Extrait du Plan de la Charte 1999 du PNR-HVC :

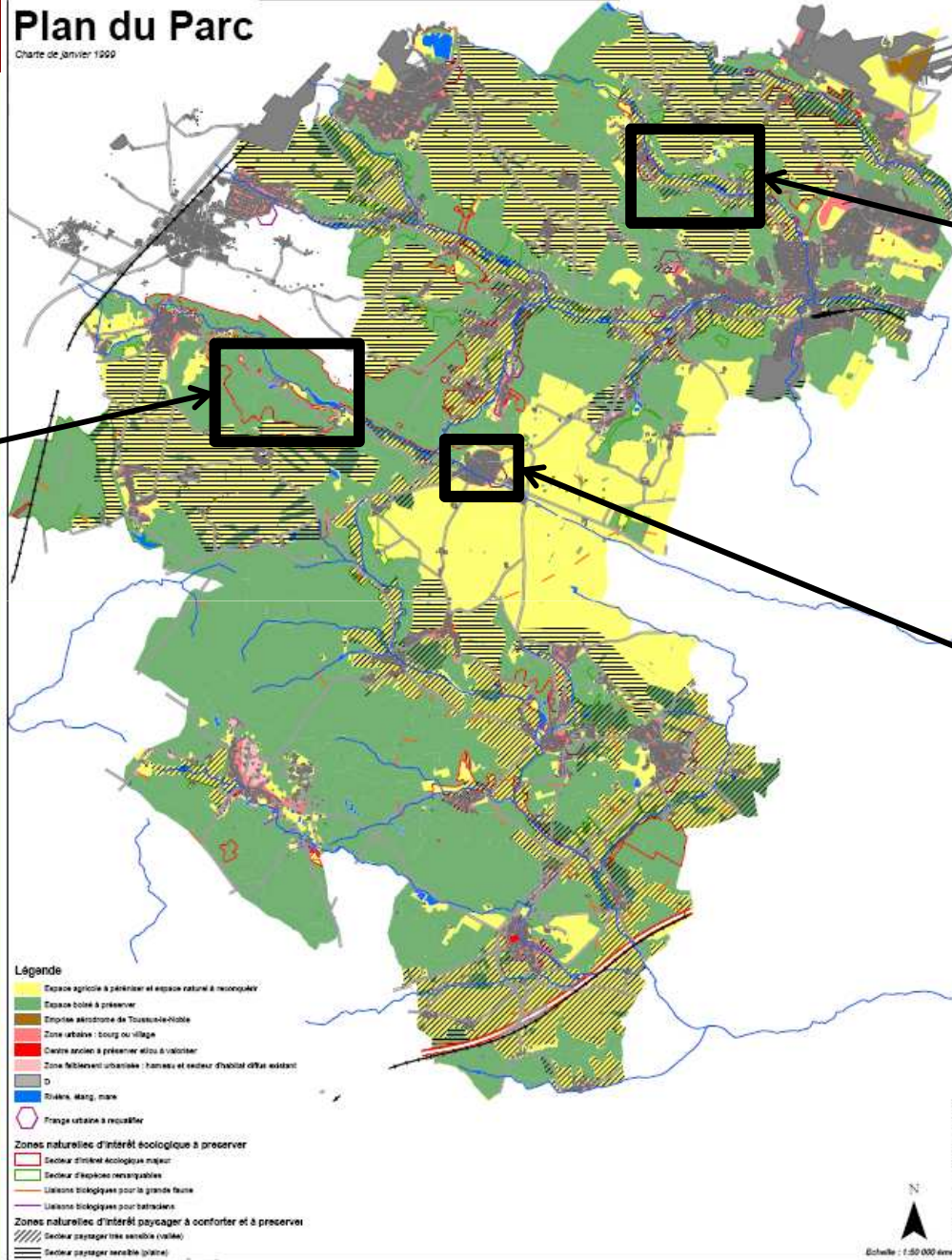
- Une unique carte au 1/50 000

Charte 1999

Parc naturel régional de la haute Vallée de Chevreuse

Plan du Parc

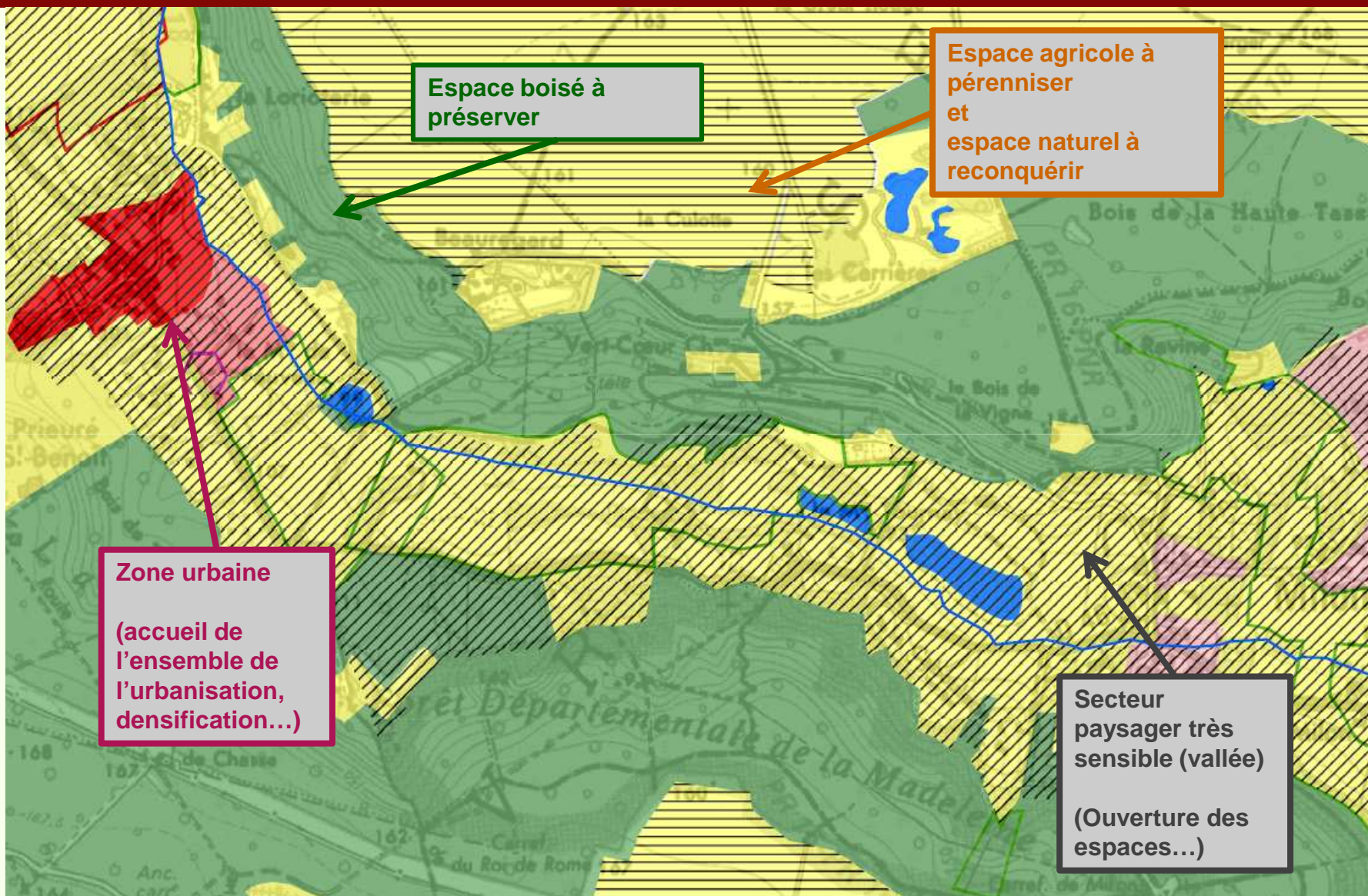
Charte de Janvier 1999

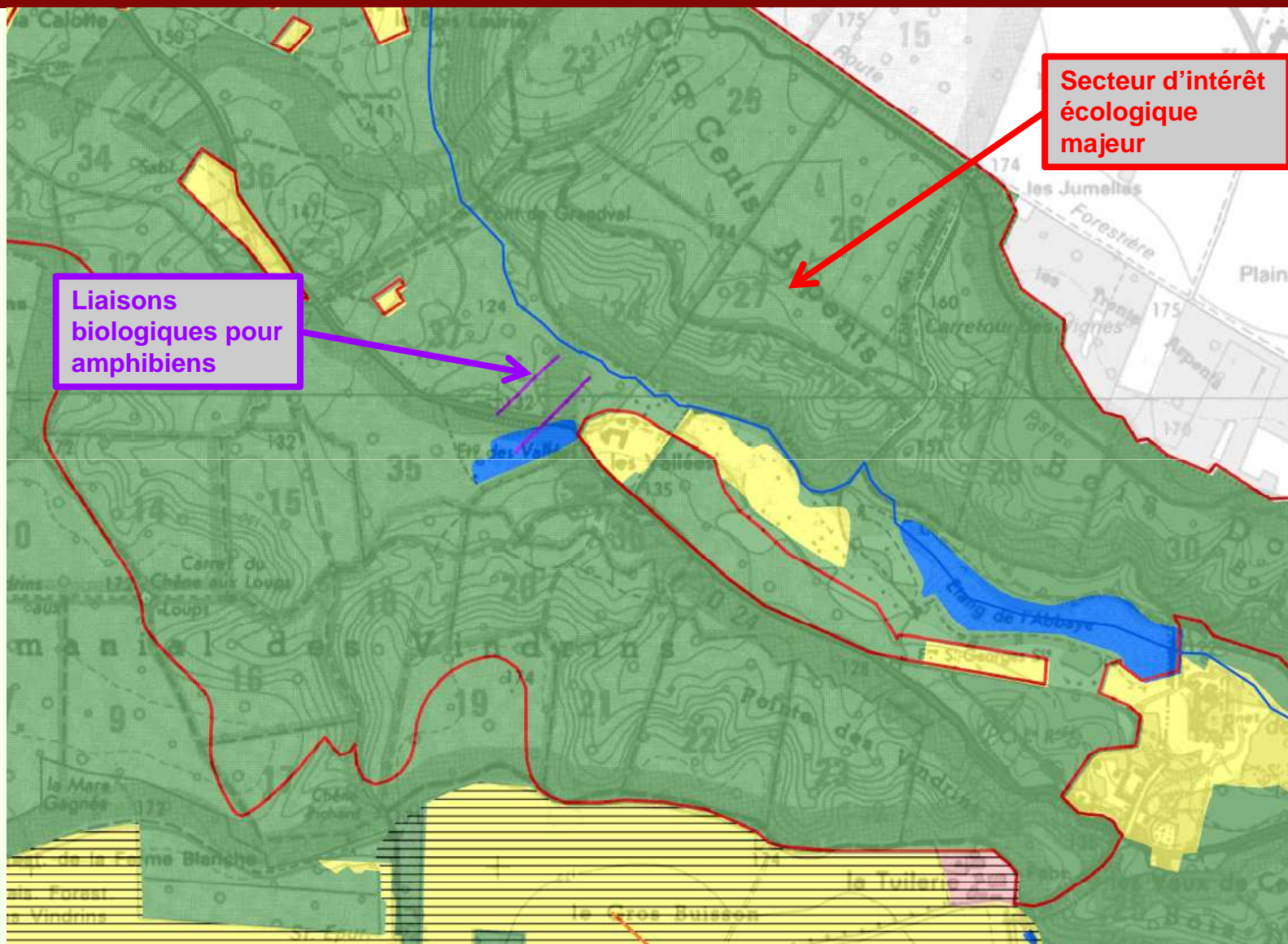


3ème
zoom

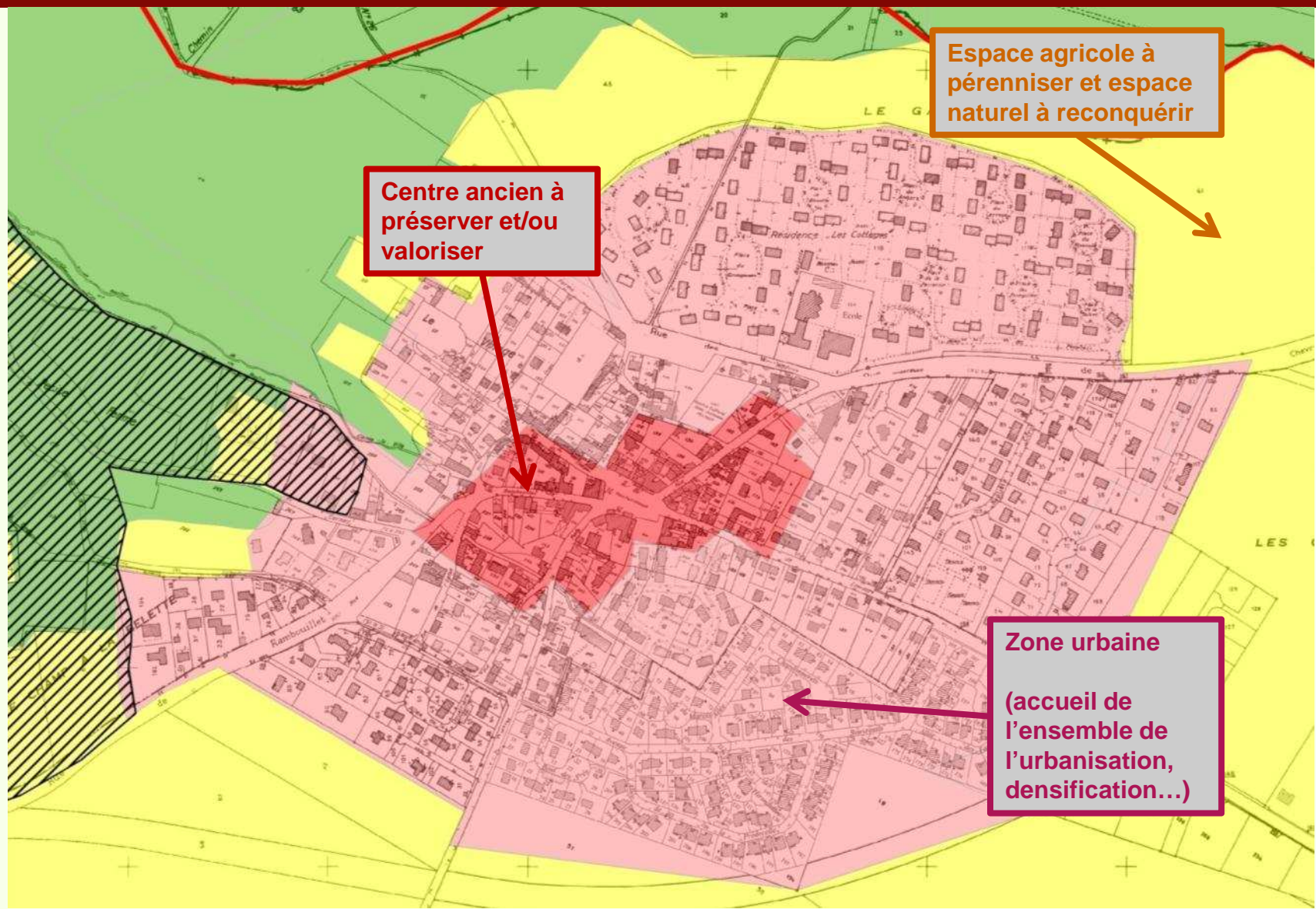
1er
zoom

2ème
zoom





Vaux-de-Cernay (amont)



Cernay-la-Ville

Information sur le Plan de Parc

Illustration par un exemple récent :

Le Plan de Parc du Vexin

- 2 cartes principales :
 - Les enjeux du patrimoine naturel
 - Les enjeux du développement durable

Les enjeux du patrimoine naturel

Projet la Charte du Parc naturel régional du Vexin français

Plan de référence - Septembre 2006



Site d'intérêt écologique potentiel

Site d'intérêt écologique important

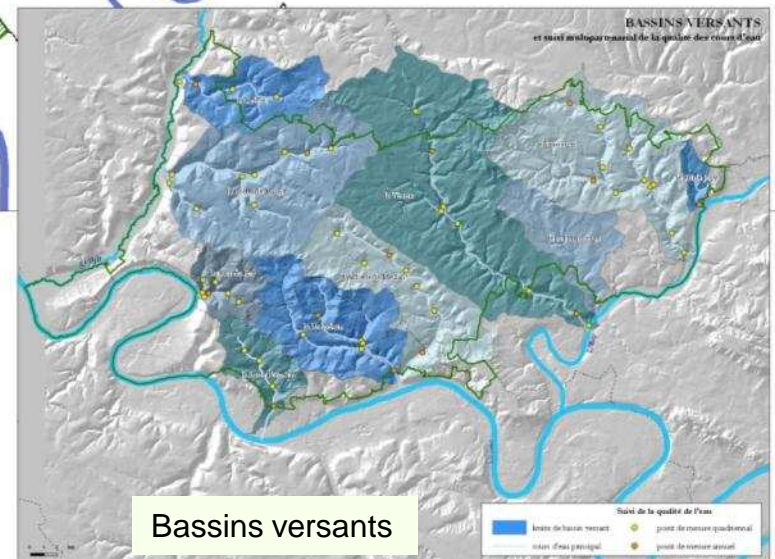
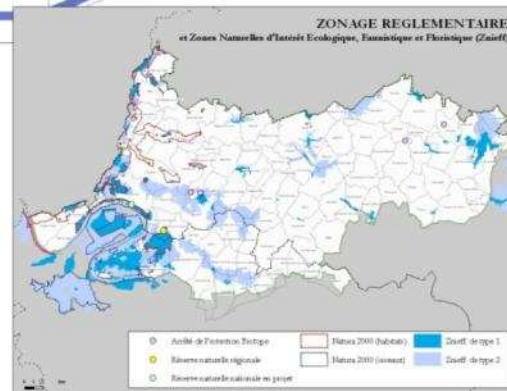
Site d'intérêt écologique prioritaire

Connexions biologiques à maintenir

2 km



- | | |
|--|--|
| site d'intérêt écologique prioritaire | connexion biologique à maintenir ou à rétablir |
| site d'intérêt écologique important | |
| site d'intérêt écologique potentiel | |
| Présence attestée d'espèce remarquable | |
| Chouette chevêche | |
| chauve-souris | |
| Cedicnème oriolé | |
| Limites administratives | |
| régionale et départementale | |
| communale | |
| périmètre de révision du Parc naturel régional | |



Bassins versants

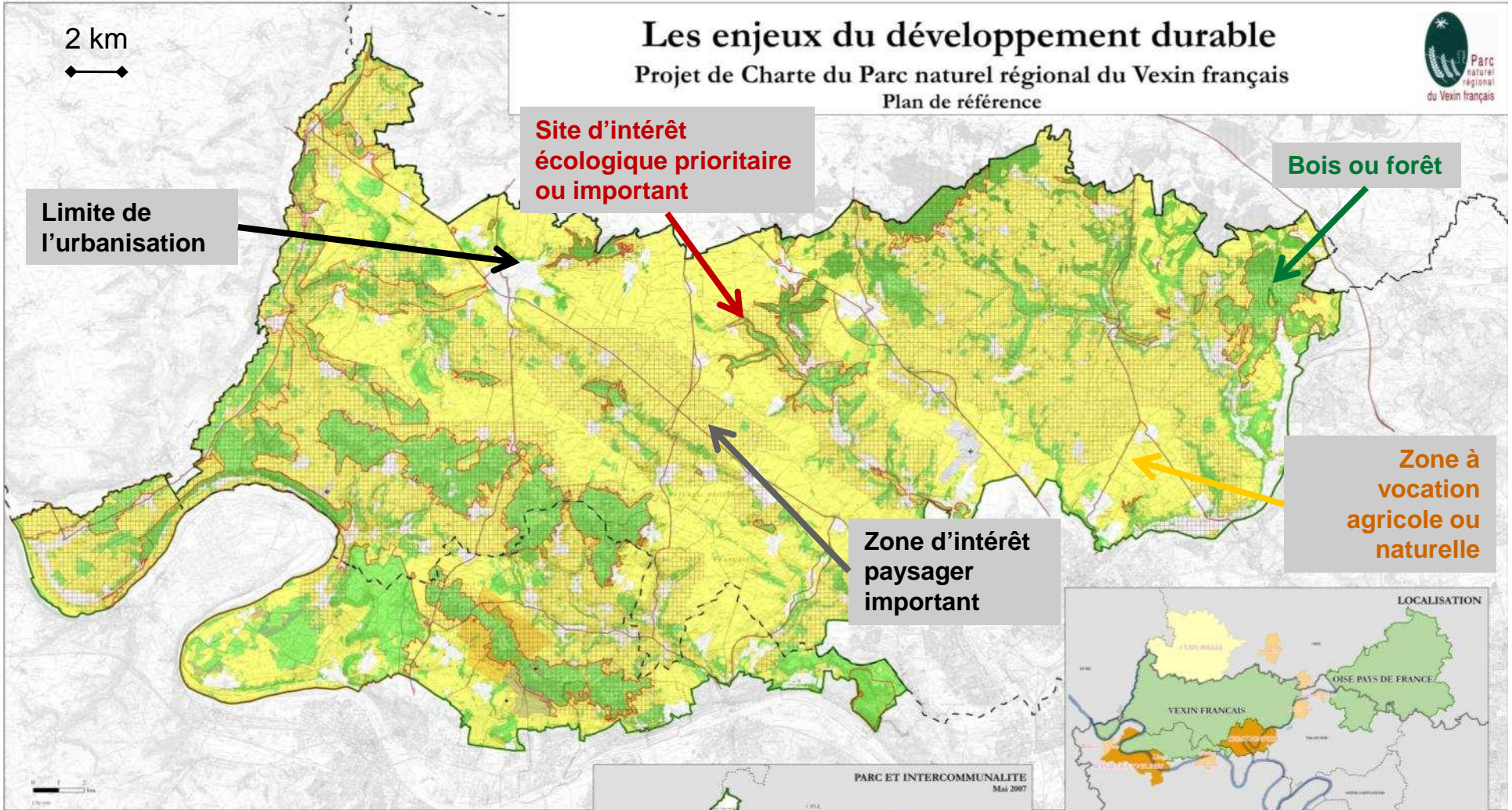
2 km



Les enjeux du développement durable

Projet de Charte du Parc naturel régional du Vexin français

Plan de référence



Limite de l'urbanisation

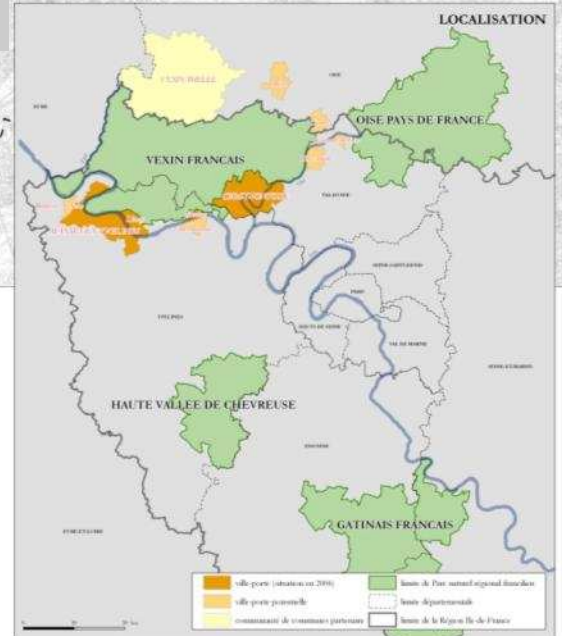
Site d'intérêt écologique prioritaire ou important

Bois ou forêt

Zone d'intérêt paysager important

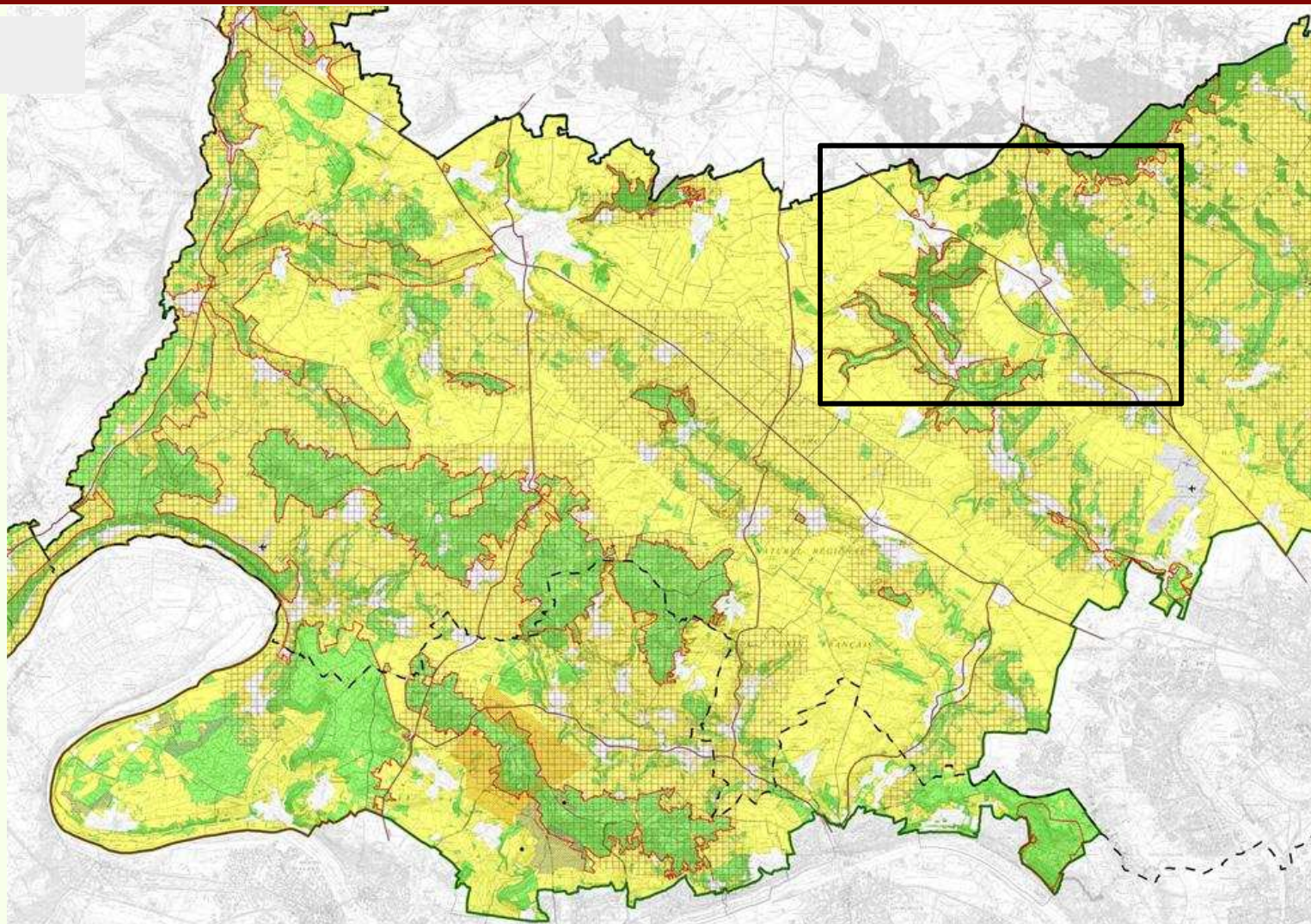
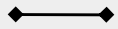
Zone à vocation agricole ou naturelle


- zone à vocation agricole ou naturelle
- bois ou forêt
- limite de l'urbanisation
- zone d'intérêt paysager prioritaire
- site d'intérêt écologique prioritaire ou important (voir plan "Espaces du patrimoine naturel" pour délimitation précise)
- zone de carrière autorisée ou en cours d'instruction
- zone spéciale liée aux calcaires cimentiers
- aérodrome
- centre d'enfouissement technique
- Limites administratives**
- régionale et départementale
- communale
- périmètre de révision du Parc naturel régional




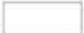
Information sur le Plan de Parc


2 km



 zone à vocation agricole ou naturelle

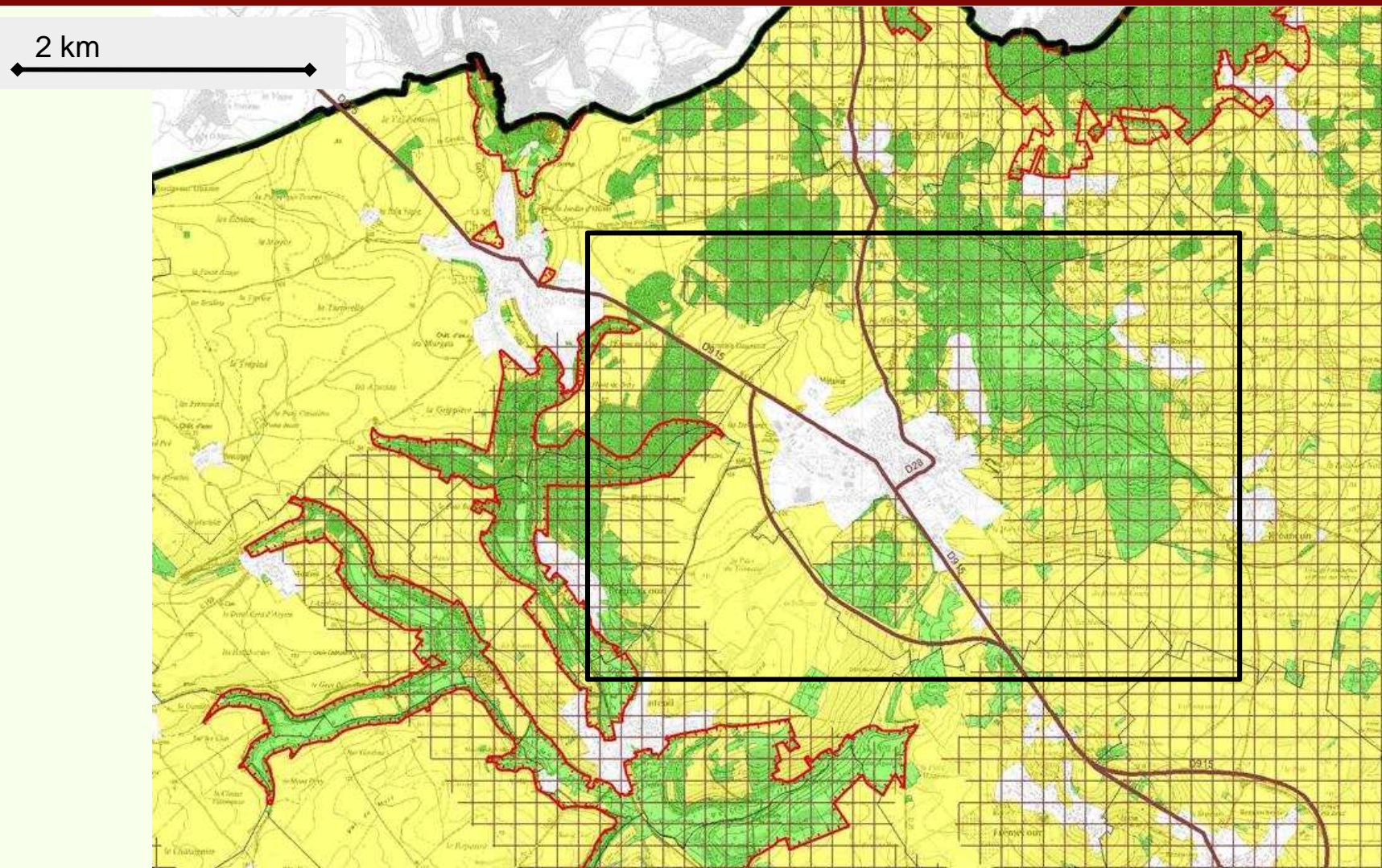
 bois ou forêt

 limite de l'urbanisation


 zone d'intérêt paysager prioritaire


 site d'intérêt écologique prioritaire ou important
(voir plan "Enjeux du patrimoine naturel" pour délimitation précise)

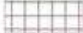
Information sur le Plan de Parc



 zone à vocation agricole ou naturelle

 bois ou forêt

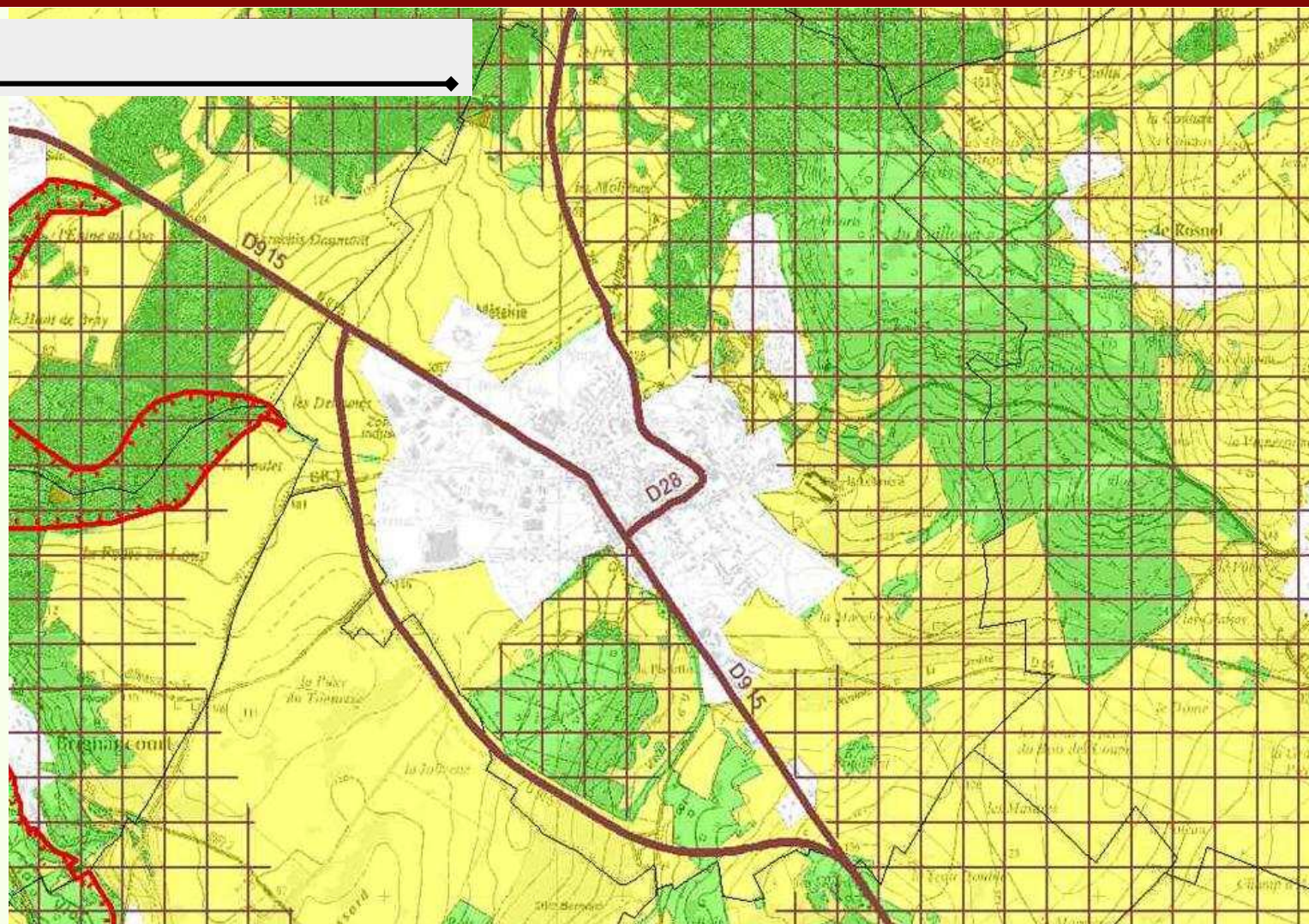
 limite de l'urbanisation


 zone d'intérêt paysager prioritaire


 site d'intérêt écologique prioritaire ou important
(voir plan "Enjeux du patrimoine naturel" pour délimitation précise)

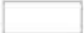
Information sur le Plan de Parc

2 km



 zone à vocation agricole ou naturelle

 bois ou forêt

 limite de l'urbanisation

 zone d'intérêt paysager prioritaire

 site d'intérêt écologique prioritaire ou important
(voir plan "Enjeux du patrimoine naturel" pour délimitation précise)

Information sur le Plan de Parc

- Quelle valeur aura le Plan de Parc ?
 - Partie intégrante de la charte :
 - Même valeur que le corps de la charte et ses mesures
 - ❖ Les signataires s'engagent à le respecter
 - ❖ Opposable aux documents d'urbanisme

Information sur le Plan de Parc

- Quel pourrait être son niveau de précision ?

Version
papier

– Carte globale au 1/50 000

+

Version
numérique

– Carte avec possibilité de « zoom »

- jusqu'à l'échelle des POS et PLU
(pour certaines couches d'information)

Information sur le Plan de Parc

- Quel sera son mode de représentation ?
 - 1 ou 2 cartes principale(s)
 - Des cartes annexes d'information ou de précision

+ Plan **interactif** (sur CD-Rom et sur internet)

- Zoomer
- Afficher uniquement les infos demandées
- Afficher un secteur géographique demandé

Exemple PNR des Alpilles



CD-ROM

Information sur le Plan de Parc

- Quels types d'informations y seront figurés ?
 - Mesures du corps de charte s'appliquant géographiquement

Exemples :

- Zonages des espaces agricoles et naturels à préserver de toute urbanisation
- Continuités écologiques à maintenir et restaurer
- Liaisons douces à développer prioritairement
- Etc.

Interactivité entre corps de Charte et Plan de Parc !

Information sur le Plan de Parc

- Comment sera-t-il élaboré ?

1^{ère} phase : La base de Plan

1^{er} semestre
2008

Compilation des données (topographiques, écologiques, hydrographiques, démographiques, occupation du sol, infrastructures...)

Compilation et articulation des documents d'urbanisme, de planification existants (POS, PLU, SCOT, SDRIF, SAGE...)

Identification et représentation des éléments structurants

- Continuités écologiques
- Zones et sites à enjeux patrimoniaux
- Entités paysagères
- ...

Elaboration d'une esquisse

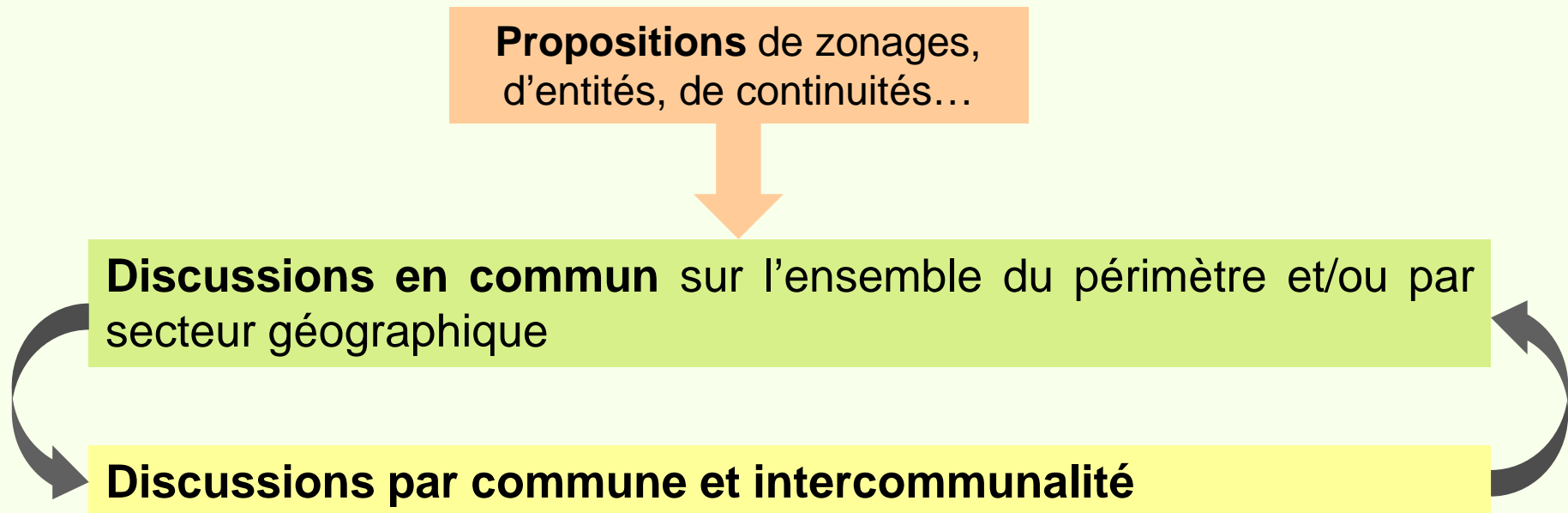
Objectifs formulés dans l'esquisse de charte

Information sur le Plan de Parc

- Comment sera-t-il élaboré ?

2nde phase : Concertation en groupes de travail

2nd semestre
2008



Déroulement de la séance

- Niveau d'avancement
- Première synthèse du diagnostic territorial
- Le projet de trame de charte + **discussion**
- Les prochaines étapes du travail
- Information sur le Plan de Parc
- **Discussion générale**

Discussion



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI